



## CHARTRE DU RANDONNEUR

- 

**Ne vous écartez pas** des chemins balisés. En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif.**
- 

**Respectez la nature.**  
**Ne cueillez pas** de fleurs ou plantes.  
**Ne pas déranger et ne pas nourrir** les animaux.
- 

**Ne jetez pas** vos déchets, emportez-les.
- 

**Respectez la propriété privée.**  
**Refermez** barrières et clôtures après votre passage.
- 

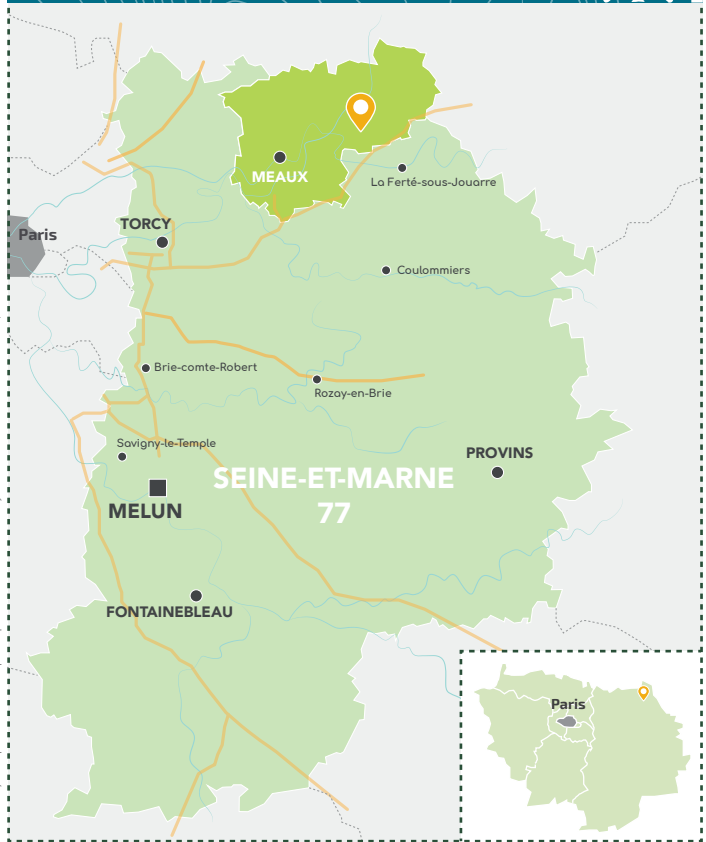
Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.
- 

**Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse.** (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)
- 

**Faites attentions** aux tiques.
- 

**Choisissez une tenue adaptée** au parcours et à la météo.

## INFORMATIONS PRATIQUES



Voir carte IGN n°2513 OT Meaux vallée de l'Ourcq.

**Départ : Mairie de Congis-sur-Thérouanne**  
**GPS : Lat : 49.0069 Lng : 2.97452**  
**UTM : 498136.5859337004 E 5428223.134988891 N 31U**

[www.tourisme-paysdemeaux.com](http://www.tourisme-paysdemeaux.com)

**NUMÉROS D'URGENCE**  
**112** | **114**  
 N° Européen d'urgence (15 Samu / 17 Police / 18 Pompiers) | SMS pour les sourds et malentendants







## CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ CONGIS-SUR-THÉROUANNE



### CONFLUENT DE L'OURCQ

*L'usine élévatoire de Villers-les-Rigault, les trois cours d'eau, le confluent de l'Ourcq et le vieux pont des Carreaux sur le canal, agrémenteront ce parcours boisé.*

	<b>9 km</b>	<b>BALISAGE</b>	
	<b>3h</b>	<b>DIFFICULTÉ</b>	
	<b>170 m</b>	<b>THÉMATIQUE</b>	<b>NATURE</b>



### L'USINE ÉLEVATOIRE

Avec Trilbardou, l'usine élévatoire de Villers-les-Rigault est l'une des deux usines de pompage complétant le niveau d'eau du canal de l'Ourcq par des prélèvements réguliers dans la Marne. Son étonnante machinerie abrite deux roues-turbines inventées par l'ingénieur hydrolicien Louis-Dominique Girard, précurseur dans ce domaine.achevée en 1869, l'usine abrite ces deux impressionnantes roues en fonte de 10 m de diamètre et 1,20 m d'épaisseur, faisant fonctionner quatre pompes volumétriques d'un débit maximum de 38 000 m<sup>3</sup> par jour c'est-à-dire environ 500 l d'eau par seconde, déversés 12 m plus haut dans le canal de l'Ourcq. Toujours en exploitation par la Mairie de Paris, son mécanisme a été en partie automatisé.





# ITINÉRAIRE DE LA RANDONNÉE



**1** De la mairie, se diriger vers le fond du parking, franchir la Théroouanne et prendre à gauche la rue du Vert-Moulin. Traverser la D 121, continuer en face par la rue qui vire à droite et couper à nouveau la D 121.

**2** Poursuivre sur l'allée parallèle au canal de l'Ourcq sur 300m.

**3** Ne pas franchir le pont des Carreaux et continuer par le chemin de halage jusqu'à l'entrée de Villers-les-Rigaults.

**4** S'engager à droite dans l'allée de platanes et arriver face à l'usine élévatoire.

**5** Prendre à gauche la rue du Grand-Voyeux. Après le virage, prendre la 2<sup>ème</sup> rue à droite, puis légèrement à gauche un peu plus loin. Poursuivre en sous-bois entre le canal de l'Ourcq et la Marne.

**6** Continuer tout droit par le chemin et longer la Marne jusqu'au confluent avec l'Ourcq.

**7** Quitter le chemin pour gravir à gauche le raidillon qui débouche en bordure du canal de l'Ourcq. Emprunter le chemin de halage à gauche sur 1 km.

**8** Continuer le long du canal, puis franchir à droite le pont de Villers-les-Rigault (GR 1B). Poursuivre par la route sur 200 m, puis traverser le bois à gauche et emprunter le pont des Carreaux.

**3** Prendre le chemin de halage à droite.

**2** Passer sous le pont de la D 121, continuer par le chemin de halage et, au pont du Gué, descendre par la route à gauche. Après le carrefour, poursuivre en face pour rejoindre la mairie.



## LES INCONTOURNABLES



Vue du canal depuis l'usine élévatoire



A Usine élévatoire



B Eglise de Congis-sur-Théroouanne



La Marne sur le pont de Villers

Canal de l'Ourcq à Villers-les-Rigault

## LÉGENDE

	CONTINUITÉ RAPPEL		TOURNER À GAUCHE
	TOURNER À DROITE		MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité « randonnée ».

Crédits photos : © Aurélie CHAUVIN - © Florent CHEMET - © Benjamin DENOYELLE